

# **Etude des PSQA : Synthèse**

**- 2007 -**



Laboratoire Central  
de Surveillance de la Qualité de l'Air

## **Thème : Monoxyde de carbone**

## **1) EVALUATION PRELIMINAIRE**

Pour 23 PSQA sur 30, les données sont disponibles sur 5 ans ou plus.

L'évaluation préliminaire a été réalisée en se basant sur les données des stations fixes (26 PSQA sur 27) et sur celles des campagnes de mesure en camion laboratoire (21 PSQA sur 25). Il est à noter que les outils de modélisation sont très rarement pris en compte pour effectuer l'évaluation préliminaire.

Cette évaluation préliminaire montre que les concentrations mesurées sont généralement inférieures à la LAT, sauf pour les sites trafic des grandes agglomérations où les concentrations peuvent être soit comprises entre la LAT et la UAT, parfois supérieures à la UAT. Cependant, d'après le zonage européen, il est à noter que certaines zones n'ont pas fait l'objet d'évaluation préliminaire.

Néanmoins, l'examen des PSQA montre que quand l'évaluation préliminaire a été réalisée, celle-ci est généralement basée sur le zonage local et non sur le zonage européen. Par conséquent, il est parfois difficile de conclure sur la pertinence de la réalisation de cette évaluation préliminaire.

## **2) SURVEILLANCE**

Concernant la surveillance de la qualité de l'air, 25 sur 29 PSQA donnent la carte de découpage des zones et 22 sur 29 PSQA fournissent celle des stations fixes comme requis: leur présentation est le plus souvent claire et détaillée.

L'ensemble des PSQA indique le nombre de stations fixes pour le CO.

En ce qui concerne l'analyse du nombre de stations fixes par l'AASQA vis-à-vis des exigences réglementaires, elle peut être présentée soit :

- sous forme d'un nombre de stations fixes requis dans la Directive qui peut être comparé au nombre de stations déployées ; toutefois, il n'est pas toujours fait de conclusion explicite quant à la conformité ou pas de la surveillance vis-à-vis de la Directive ;
- sous forme d'une simple conclusion de conformité qui signifie (à priori) que la zone de surveillance comprend le nombre minimal de stations requis.

Globalement, cette analyse est difficilement exploitable, car il est parfois présenté d'autres types de réglementations qui peuvent également s'appliquer (nationale, régionale...). Dans ce cas, il n'est pas possible de savoir quelle station participe à quel objectif de surveillance (une station pouvant répondre à plusieurs objectifs) et de ce fait, il n'est pas possible de conclure sur la pertinence de la conformité aux exigences réglementaires.

Parfois, il manque également la population. Par conséquent, lorsque le PSQA ne précise pas le nombre de stations minimal requis par la Directive pour son territoire de surveillance, le fait de ne pas pouvoir disposer d'informations telles que la population ne permet pas de le calculer et donc de conclure sur la conformité vis-à-vis des exigences réglementaires en termes de nombres de stations fixes.

Concernant le dispositif réglementaire, aucune donnée de stations fixes en CO n'est intégrée dans le calcul de l'indice ATMO, ce qui est conforme à la définition actuelle de cet indice.

La classification des stations est indiquée dans 22 PSQA : dans 20 de ces 22 PSQA, cette classification est jugée conforme au guide ADEME par les AASQA ; les non-conformités sont liées à des raisons métrologiques ou de représentativité.

- Pour 50 % des PSQA, les stations fixes ne sont que de type urbain pour les stations de fond.
- 30 % des PSQA indiquent ne pas avoir de stations de fond.
- Pour 60 % des PSQA, elles ne sont que de type trafic pour les stations de proximité. 15 % des PSQA indiquent ne pas avoir de stations de proximité. Pour 2 PSQA, les stations de proximité sont uniquement des stations de type industriel.

La méthode analytique utilisée pour réaliser les mesures de concentration de CO est l'absorption IR conformément à la directive européenne existante. Toutefois, pour 6 PSQA, la méthode de mesure mise en oeuvre n'est pas précisée.

12 PSQA indiquent que des campagnes de mesures sont effectuées en utilisant des camions laboratoires, soit à des fins de validation du dispositif permanent ou en complément des mesures fixes (surveillance de la qualité de l'air sur des zones non couvertes, optimisation de l'emplacement des stations fixes...), soit à des fins d'études (calage de modèles, meilleure connaissance de phénomènes locaux, demandes locales telles que la surveillance d'aéroports, de tunnels...).

Très peu d'indications sont fournies sur la représentativité temporelle de ces campagnes de mesure. Les périodicités et les durées sont très variables d'un PSQA à l'autre quand elles sont indiquées.

### **3) QUALITE DES MESURES**

Pour ce qui est de la qualité des mesures, 15 PSQA font état du raccordement de leurs mesures à l'étalon de référence national et des procédures mises en œuvre pour assurer la traçabilité des mesures. Lorsque les informations sont fournies, on peut noter que les procédures utilisées par les associations sont conformes aux préconisations nationales et aux méthodes décrites dans les normes européennes.

En ce qui concerne les incertitudes de mesure, elles sont déclarées :

- conformes au seuil de 15% (exigé pour la mesure fixe) dans 4 PSQA,
- comme étant évaluées dans 1 PSQA, mais sans jugement de conformité,
- en cours d'évaluation dans 3 PSQA.

### **4) DIMENSIONNEMENT DE LA SURVEILLANCE**

En termes de dimensionnement global de la surveillance de la qualité de l'air pour le composé CO, 9 PSQA soulignent un surdimensionnement de leur surveillance par rapport au nombre de stations imposées par la Directive, impliquant une réduction du nombre de stations, un déplacement de certaines, et parfois un recours à la modélisation en remplacement de stations fixes.

De même, 9 PSQA indiquent un sous-dimensionnement de leur surveillance, impliquant l'installation de nouvelles stations fixes, la mise en place d'outils de modélisation ou l'organisation de campagnes de mesures.

Par conséquent, les AASQA proposent de faire évoluer la surveillance du CO par une action de réorganisation et d'optimisation des stations fixes de mesure : ceci se traduira par des créations, des suppressions ou des déplacements de stations fixes ainsi que par la mise en place de stations temporaires de mesure. De plus, les PSQA indiquent une intensification du nombre annuel de campagnes de mesure réalisées à l'aide de camions laboratoires (Sites trafic...) et un développement de techniques de modélisation.

Toutefois, compte-tenu des éléments fournis par les PSQA, il n'est pas envisagé de diminution notable des analyseurs au niveau national, pour l'ensemble des réseaux de mesures.